

**Vue bloc du programme des cours**

Or Th Pr Au Cr

**Bloc 1**

**Cours obligatoires**

STOM0003-1	<i>Enseignement théorique universitaire et inter-universitaire - bloc 1</i>	TA			<b>30</b>
	- <i>Staff hebdomadaire de service</i> - COLLÉGIALITÉ	40	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Théorie</i> - COLLÉGIALITÉ	60	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Séminaires et exercices</i> - COLLÉGIALITÉ	75	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Tours de salle</i> - COLLÉGIALITÉ	45	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Polyclinique</i> - COLLÉGIALITÉ	90	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Staff et discussions de cas</i> - COLLÉGIALITÉ	60	-	-	
	- <i>Participation à des cours et congrès, nationaux et internationaux</i> - COLLÉGIALITÉ	20	-	-	
	- <i>Participation à l'enseignement interuniversitaire belge</i> - COLLÉGIALITÉ	15	-	-	
MSTG9055-1	<i>Stages y compris gardes, démonstrations opératoires et activités cliniques pratiques, bloc 1</i> - COLLÉGIALITÉ - [11 demi-j St.]	TA	-	-	[+] <b>30</b>

**Renseignements**

Professeur Yves GILON  
 Service de chirurgie maxillo-faciale et plastique  
 Bât. B35 - CHU - 4000 Liège  
 Tél. : 04/242.52.61  
 Fax : 04/366.70.61

**Cadre légal**

A.M. du 26.04.82 (MB : 01.07.82) : Arrêté ministériel fixant les critères spéciaux d'agrégation des médecins spécialistes, des maîtres de stage et des services de stage pour la spécialité de stomatologie.

**Conditions particulières d'accès / public cible**

Le candidat doit être titulaire des diplômes légaux de Master en Médecine et de Master en Sciences Dentaires et avoir obtenu le diplôme de Master complémentaire en Stomatologie. Le candidat doit avoir été retenu au terme de l'épreuve de sélection organisée par la Faculté de Médecine de l'Université de Liège.

**Durée de la formation**

\* Deux années d'études (60 crédits par an)

**Evaluation**

Evaluation après les deux premières années : présentation de deux cas cliniques, l'un choisi par le candidat et l'autre imposé par le jury et évaluation des stages.  
 La réussite des examens et des stages permet l'obtention du certificat.

**Inscription**

Où ? : Cellule Formation continuée de l'ULg.  
 Documents à présenter : Autorisation d'inscription du Doyen.  
 Frais d'inscription : Taux certificat.

**Bloc 2**

**Cours obligatoires**

STOM0004-1	<i>Enseignement théorique universitaire et inter-universitaire - bloc 2</i>	TA			<b>30</b>
	- <i>Staff hebdomadaire de service</i> - COLLÉGIALITÉ	40	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Théorie</i> - COLLÉGIALITÉ	60	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Séminaires et exercices</i> - COLLÉGIALITÉ	75	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Tours de salle</i> - COLLÉGIALITÉ	45	-	-	
	- <i>Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Polyclinique</i> - COLLÉGIALITÉ	90	-	-	

	- Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale Staff et discussions de cas - COLLÉGIALITÉ	60	-	-	
	- Participation à des cours et congrès, nationaux et internationaux - COLLÉGIALITÉ	20	-	-	
	- Participation à l'enseignement interuniversitaire belge - COLLÉGIALITÉ	15	-	-	
MSTG9056-1	Stages y compris gardes, démonstrations opératoires et activités cliniques pratiques, bloc 2 - COLLÉGIALITÉ - [11 demi-j St.]	TA	-	-	[+] 30